



Location vacances (remboursement d'acompte)

Par demeulenaere

Bonjour,
voilà hier soir j'ai fait en ligne une reservation pour une location pour cet été, j'ai paye une partie par carte bancaire, ce matin je veux annuler, on me dit qu'on ne me rembourse pas. Es ce légal ??? A-t-on le droit de rétractation de 7 jours??
merci de me repondre rapidement c'est urgent

Par cécile63

Bonjour,
Vous avez versé des arrhes ou un acompte?
Les arrhes ne sont pas récupérables en cas de rétractation!!